ACTE N°03 2021/2022
AUTRES TARIFS 2022/2023

- Vu la loi n°90-588 du 6 juillet 1990 portant création de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, codifiée aux articles L452-1 à L452-10 du Code de l'Education ;
- Vu l'article 8 du décret 90-1037 du 22 novembre 1990 relatif à l'administration et au fonctionnement de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'étranger
- Vu le Code de l'Éducation, et notamment ses articles L.452-2, D.452-8 et D.452-11 ;
- Vu la délibération n° 33/2013 du conseil d'administration de l'AEFE en date du 29 novembre 2013 ;
- Vu l'avis du conseil d'établissement en date du 25 novembre 2021,

Article 1 : Les tarifs suivants ont été présentés en séance du conseil d'établissement en date du 25 novembre 2021 et sont applicables à compter du 1er septembre 2022 :

- ✓ Certificat de Secourisme 35,00 €
- ✓ Certification Cambridge 35,00 €
- ✓ Location de livres (secondaire) 140,00 €
- ✓ Bibliothèque (maternelle et élémentaire) 60,00 €
- ✓ Matériels PS à GS 40,00 €
- ✓ Matériels CP à CM2 60,00 €
- ✓ Dégradation et perte de carte de demi-pension 5,00 €
- ✓ Dégradation et perte de carnet de correspondance 10,00 €

Repas personnels :

- ✓ Personnels VS + AESH : 3,50 €
- ✓ Personnels Admin : 6,00 €
- ✓ Autres personnels, Sous-traitant sous contrat Lycée et Élèves de passage 8,20 €

Pour mémoire tarifs déjà arrêtés en juin 2021 :

- ✓ Garderie des enfants de l'école primaire : 8,65 € de l'heure soit 13 € pour 1h30
- ✓ Études, accompagnement ou aide aux devoirs : 10,00 € / heure soit 15 € pour 1h30
- ✓ École ouverte vacances (journée) : 40,00 € / jour, repas compris
- ✓ École ouverte vacances (semaine) : 190,00 € / semaine, repas compris

Article 2 : Le conseil d'établissement donne un avis favorable à la majorité des membres votants.

Article 3 : La présente décision peut être attaquée devant la juridiction administrative française par la voie d'un recours pour excès de pouvoir pendant un délai de quatre mois à compter sa date d'affichage.

Cette décision est affichée dans les locaux de l'établissement et fait l'objet d'une publication sur le site internet de l'établissement

LA CHEFFE D'ETABLISSEMENT,

LYCEE FRANÇAIS DE VIENNE A.E.F.E.

TARIFS ET AUTRES PRESTATIONS

Vu la loi n°90-588 du 6 juillet 1990 portant création de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, codifiée aux articles L452-1 à L452-10 du Code de l'Education ;
Vu l'article 8 du décret 90-1037 du 22 novembre 1990 relatif à l'administration et au fonctionnement de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'étranger
Vu les articles D.451-1 à D.452-21 du code de l'éducation relatifs à l'organisation administrative, budgétaire et comptable de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger;
Vu la délibération du conseil d'administration de l'AEFE en date du 10 décembre 2007 autorisant la directrice de l'Agence à déléguer son pouvoir de fixation de certains tarifs défini à l'article 11 du décret 2003- 1288 du 23 décembre 2003 en faveur du chef d'établissement ordonnateur secondaire,
Vu l'avis du conseil d'établissement en date du 25/11/2021,

DECISION PRISE DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DE POUVOIR
N° ETABLISSEMENT 110 0002 E

Article 1 : La cheffe d'établissement arrête les différents tarifs suivants à compter du 1er septembre 2022 comme suit :

TARIFS APPLICABLES À COMPTER DU 01 / 09 / 2022

- Certificat de Secourisme 35,00 €
- Certification Cambridge 35,00 €
- Location de livres (secondaire) 140,00 €
- Bibliothèque (maternelle et élémentaire) 60,00 €
- Matériels PS à GS 40,00 €
- Matériels CP à CM2 60,00 €
- Dégradation et perte de carte de demi-pension 5,00 €
- Dégradation et perte de carnet de correspondance 10,00 €

Repas personnels :
- Personnels VS + AESH : 3,50 €
- Personnels Admin : 6,00 €
- Autres personnels, sous-traitant sous contrat Lycée et Élèves de passage 8,20 €

POUR MÉMOIRE TARIFS ECOLE OUVERTE ARRÊTES EN JUIN 2021

- Garderie des enfants de l'école primaire : 8,65 € de l'heure (inchangé) soit 13 € pour 1h30
- Études, accompagnement ou aide aux devoirs : 10,00 € / heure soit 15 € pour 1h30
- École ouverte vacances (journée) : 40,00 € / jour, repas compris
- École ouverte vacances (semaine) : 190,00 € / semaine, repas compris

POUR MÉMOIRE, TARIFS APPLICABLES À COMPTER DU 01 / 07 / 2021

- Garderie des enfants de l'école primaire : 8,65 € de l'heure (inchangé) soit 13 € pour 1h30
- Études, accompagnement ou aide aux devoirs : 10,00 € / heure soit 15 € pour 1h30
- École ouverte vacances (journée) : 40,00 € / jour, repas compris
- École ouverte vacances (semaine) : 190,00 € / semaine, repas compris

Article 3 : La présente décision peut être attaquée devant la juridiction administrative française par la voie d'un recours pour excès de pouvoir pendant un délai de quatre mois à compter sa date d'affichage.

Cette décision est affichée dans les locaux de l'établissement et fait l'objet d'une publication sur le site internet de l'établissement

LE CHEF D'ETABLISSEMENT,

LYCEE FRANÇAIS DE VIENNE A.E.F.E.